



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens
Et Concours DEC

Arrêté n° 019 du 16/01/2024 portant
ouverture du registre des inscriptions aux
épreuves de la **session 2024** du Certificat
d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer
(CAEIMer)

Le Recteur de la région académique Recteur de l'académie de Mayotte

VU la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte ;

VU le code de l'Education, notamment ses articles D.338-50 à D.338-51 ;

VU le décret n°2020-158 du 21 septembre 2020 relatifs aux formations d'initiation à la mer ;

VU l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au programme du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer ;

VU la note de service du 29 novembre 2023 relative au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer pour la session 2024 ;

VU le décret du 22 décembre 2022 portant sur la nomination de Monsieur MIKULOVIC Jacques, Recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte ;

ARRETE

Article 1 : Une session d'examen en vue d'obtention du diplôme de Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer) est organisée dans l'académie de Mayotte au titre de l'année 2024.

Article 2 : Le registre des inscriptions aux épreuves de la session 2024 du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer) est ouvert du :

Mercredi 31 janvier 2024 au mercredi 13 mars 2024

Article 3 : L'épreuve d'admissibilité est fixée au **vendredi 24 mai 2024 de 15h00 à 17h00** heure locale.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général d'académie de MAYOTTE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

